

[Traduction]

LES PENSIONS

LES PENSIONS DES MEMBRES DES FORCES ARMÉES À LA
RETRAITE

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Vu les difficultés qu'éprouveront les membres des forces armées à la retraite si le gouvernement désindexe leurs pensions, le gouvernement peut-il donner à la Chambre l'assurance qu'il n'appliquera pas cette mesure draconienne?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, comme je l'ai déclaré à maintes reprises, nous réexaminons actuellement le régime de pension prévu par la Loi sur la pension de la Fonction publique ainsi que le régime des forces armées et de la Gendarmerie royale. J'ai toujours dit que ce réexamen se fait dans le respect total de l'engagement que nous avons pris, comme gouvernement et comme parti, d'être justes et équitables envers tous les intéressés.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, le ministre n'admet-il pas que le gouvernement ne respectera pas la promesse que la députée de Kingston et les Îles a faite, au nom de son parti, aux membres des forces armées en janvier 1982? Selon la députée, le parti conservateur devait s'opposer à toute mesure de ce genre si jamais les libéraux en proposaient une.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je rappellerai simplement au député que notre parti a déclaré que les régimes de pension publics devaient faire l'objet de réformes fondamentales. Ces réformes visent à assainir la situation financière des caisses de retraite dans le respect de l'équité et de la justice pour tous les intéressés. Tel est exactement le but du document dont le cabinet est actuellement saisi.

* * *

[Français]

L'AVORTEMENT

LA PROCÉDURE SUIVIE PAR LES COMITÉS DE L'AVORTEMENT
THÉRAPEUTIQUE—LE DÉCÈS D'UNE FEMME D'OTTAWA

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de la Justice.

[Traduction]

Les gens d'Ottawa ont appris récemment qu'une jeune femme était décédée tragiquement des suites d'un avortement, alors que le comité thérapeutique n'avait pas rencontré la patiente, pour parler des circonstances et des autres possibilités, avant l'avortement. Le ministre pourrait-il nous dire si notre gouvernement a le moyen de s'assurer que ces comités exercent sérieusement leurs responsabilités en vertu du Code criminel?

Questions orales

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, cette question relève de l'administration des services médicaux et hospitaliers ce qui, bien sûr, est de compétence provinciale. La surveillance des comités de l'avortement thérapeutique dans les hôpitaux appartient aux gouvernements provinciaux. Je suis certain qu'ils auront eu connaissance de l'enquête du coroner et qu'ils agiront en conséquence, afin que les comités fassent leur travail conformément aux dispositions de la loi.

* * *

LES PENSIONS

LES PENSIONS DES MEMBRES DES FORCES ARMÉES
CANADIENNES

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je poserai ma question au premier ministre. J'ai en main une lettre que la ministre a écrite du temps qu'elle était dans l'opposition, dans laquelle elle affirme que son parti et elle-même entendent s'opposer à toute tentative de la part du gouvernement de désindexer les pensions des membres des forces armées. Le premier ministre pourrait-il contredire la déclaration que le président du Conseil du Trésor a faite aujourd'hui et montrer ainsi aux gens qu'ils ont raison de croire que Flora MacDonald est en fait une...

Des voix: Règlement!

Mme Copps: Que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration tient sa parole?

M. Skelly: Que faites-vous du programme des 6 et 5 p. 100?

M. Deans: C'était du temps où les libéraux présentaient ce programme.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration tient sa parole, à l'instar du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Vous réduisez les pensions.

M. de Cotret: Nous avons promis d'examiner de façon juste et équitable le régime de pensions du secteur public. Nous nous sommes engagés par ailleurs à bien administrer la caisse, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Nous tenons nos engagements. Nous avons promis de protéger les droits acquis des membres actuels des Forces armées, et nous tiendrons tous nos engagements.

LES INSTANCES PRÉSENTÉES AU PREMIER MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre, s'il daigne y répondre. Il répond bien au président des États-Unis, et j'espère donc qu'il répondra...